

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph MARIETAN

Les organisations de jeunesse

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1911, tome 13, p. 321-324

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Les organisations de jeunesse ⁽¹⁾

Tel est le titre d'un récent volume dont les pages richement documentées offrent un très réel intérêt. Ce livre est une enquête internationale entreprise par un Français. Esprit large et ouvert, M. Eugène Bellut jette par dessus les frontières un regard qui lui permet de noter en traits saisissants « la belle efflorescence des œuvres post-scolaires à l'étranger. »

Des associations diverses dont il étudie les programmes, les méthodes, les initiatives et les hardiesses, les succès et les développements, il s'efforce de saisir avec « le charme de l'heure présente » l'esprit propre.

Au premier rang apparaît l'Allemagne, drapée dans un large manteau dont les plis cachent près de 3000 associations de jeunes gens réunissant au moins 300.000 membres. De nuances fort variées, ces associations répondent pourtant à peu près toutes au type général élaboré par l'abbé Hitze et soumis au Congrès d'Amberg en 1884. Nous croyons utile de reproduire ce modèle de statuts, où se trouvent marqués en termes très nets le but et le caractère de toutes les œuvres post-scolaires allemandes.

I. Organisation.

1° Création d'associations spéciales pour les jeunes ouvriers jusqu'à dix-huit ans.

2° Un prêtre délégué par l'autorité ecclésiastique sera à la tête. Il aura à ses côtés un comité laïque et un comité de membres honoraires.

⁽¹⁾ Les Organisations de Jeunesse à l'étranger par Eug. Bellut. En vente à la Librairie de l'Œuvre St-Augustin, St-Maurice. 2 fr. 50.

II. But.

1° Promouvoir la piété et protéger la moralité des ouvriers.

2° Développer en eux les vertus propres à leur état, comme la sobriété, l'économie, l'esprit de famille et la bonne camaraderie.

3° Ménager des divertissements honnêtes.

4° Perfectionner les connaissances intellectuelles et l'éducation technique des jeunes ouvriers.

III. Moyens.

1° Réception des sacrements en commun. Assistance aux cérémonies de l'Eglise.

2° Conférences religieuses et autres à dates fixes.

3° Une bibliothèque et une salle de lecture seront mises à la disposition des membres de l'association.

4° On leur ménagera des distractions et des amusements, tels que chant, musique, déclamations, jeux, excursions, des fêtes de famille où seront invités les parents.

5° On établira des caisses d'épargne, et on accordera des primes d'encouragement.

Voilà résumé plus brièvement et plus clairement surtout que ne le font généralement les statuts de nos associations, ce qui constitue l'essence même d'une société catholique. A la seule lecture de ce document, on sent tout ce qu'il renferme de vie et de fécondité. Aussi les catholiques allemands sont-ils arrivés « à la mise au point d'œuvres qui, d'abord confuses, tumultueuses, se sont précisées et fortifiées dans l'union. Et les moissons de l'avenir s'annoncent toujours plus riches. »

Les résultats obtenus tiennent assurément au caractère nettement confessionnel et profondément

pratique dont ces statuts modèles sont empreints. Et cette note est due, non moins certainement, à l'influence combinée de l'élément ecclésiastique et laïque.

N'y a-t-il pas lieu de souligner ce fait pour signaler, non pas la part prise par le clergé — ce que M. Bellut juge bon de rappeler aux laïques catholiques français — mais bien la présence d'un comité laïque dans la direction des sociétés allemandes ? N'avons-nous pas plutôt à regretter, en Suisse, l'absence de cet appui que devrait fournir aux associations l'auxiliaire laïque ? Que de fois n'avons-nous pas entendu le Curé ou le Vicaire se plaindre amèrement de l'isolement dans lequel le laissent les hommes de la paroisse qui pourraient et devraient seconder le prêtre !

Si cette action de l'élément laïque se fait sentir parfois, ce n'est qu'à l'époque d'une élection, à une heure où il ne saurait être question d'une influence profonde et durable. Aussi est-ce bien souvent sans profit que se déploie une activité qui, bien comprise, eut été si précieuse. Un contact régulier avec les jeunes membres de nos associations, l'assistance à leurs réunions durant les soirées d'hiver, tel est et sera toujours le vrai moyen de former des hommes conscients de leur devoir, des citoyens agissant par conviction et non par surexcitation. C'est pour avoir compris et appliqué ce principe que les catholiques allemands ont réussi à former, au sein même des cercles ouvriers, une élite de citoyens devenus d'habiles conférenciers et des auxiliaires très utiles à la cause sociale et religieuse.

Les Œuvres de jeunesse nous apparaissent donc en Allemagne comme une forte organisation, qui possède à son service des journaux et des revues.

Les unes, telle *die Wacht* qui tire à 50.000 exemplaires,

sont plutôt réservées à la jeunesse studieuse, tandis que *Jung Land* que vient de lancer à 100.000 exemplaires le « Volksverein » de München-Gladbach, s'adresse spécialement à la jeunesse des campagnes. « Et lentement, la bonne parole, ainsi largement répandue, fait son ouvrage dans les cœurs. »

C'est aussi cette bonne parole que *l'Eveil* voudrait jeter dans les âmes. Il vient, une fois encore, demander aux sociétés l'apport de leur expérience et de leurs efforts. Dans un article paru le mois dernier, M. le Chanoine Gaist annonçait que *l'Eveil* désire reprendre une enquête, commencée, il y a quelques années déjà, sous le titre de « Chronique des Œuvres. » Notre enquête n'aura pas l'envergure de celle dont nous avons voulu dire un mot dans cette rapide esquisse que nous compléterons. Mais, pour être limitée à notre petit coin de terre, elle ne manquera pas cependant d'intérêt et d'utilité. Nous voulons espérer que les Directeurs de sociétés répondront au pressant appel que nous nous permettons de leur adresser à nouveau. C'est un précieux service qu'ils rendront à la Rédaction de *l'Eveil* laquelle leur en exprime d'avance son meilleur merci, et ce sera un puissant moyen d'apostolat. Leur exemple sera excitateur d'énergie et provoquera une noble et sainte émulation.

D^r J. MARIÉTAN.

N.B. — M. le Chanoine Gaist, Révérend Vicaire à Salvan, a bien voulu se charger de la « Chronique des Œuvres. » C'est donc à cette adresse que devront être envoyées les communications destinées à la Chronique, ainsi que les demandes de renseignements relatives à ce service. (*La Réd.*)